



DEPARTEMENT DU VAR

VILLE DE SANARY SUR MER

MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

6.1 – LISTE DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE



Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération du Conseil Municipal du.....24 février 2016
Modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme engagée par délibération du Conseil Municipal du27 juin 2018
Modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme approuvée par délibération du Conseil Municipal du 25 septembre 2019



Liste des servitudes d'utilité publique

20/09/2016

SANARY-SUR-MER

A1 Servitude relative à la protection des bois et forêts soumis au régime forestier

Les articles L. 151-1 à L. 151-6 du code forestier sont abrogés mais les servitudes existantes continuent d'être appliquées (annexe aux articles R 151-51 et R 161-8 du code de l'urbanisme I - A - a - 1°)

Forêt communale de SANARY SUR MER

Direction Départementale des Territoires et de la Mer - 244 avenue de l'Infanterie de Marine - B.P. 501 - 83041 Toulon cedex 9

Centre de l'Office National des Forêts - Agence Interdépartementale du Pradet - Chemin San Peyre - 83220 Le Pradet

Acte : Non renseigné

A2 Servitude attachée à l'établissement des canalisations souterraines d'irrigation

Articles L.152-3 à L.152-6 du code rural et de la pêche maritime (annexe aux articles R 151-51 et R 161-8 du code de l'urbanisme II - C - b - 2°)

Canalisations souterraines d'irrigation de la Société du Canal de Provence

Société du Canal de Provence et d'aménagement de la région provençale - Le Tholonet -
CS 70064 13182 Aix en Provence cedex 5

Direction Départementale des Territoires et de la Mer - 244 avenue de l'Infanterie de
Marine - B.P. 501 - 83041 Toulon cedex 9

Acte : Décret 15/05/1963

Réseau La Tourelle

Société du Canal de Provence et d'aménagement de la région provençale - Le Tholonet -
CS 70064 13182 Aix en Provence cedex 5

Direction Départementale des Territoires et de la Mer - 244 avenue de l'Infanterie de
Marine - B.P. 501 - 83041 Toulon cedex 9

Acte : Non renseigné

Réseau La Vernette

Société du Canal de Provence et d'aménagement de la région provençale - Le Tholonet -
CS 70064 13182 Aix en Provence cedex 5

Direction Départementale des Territoires et de la Mer - 244 avenue de l'Infanterie de
Marine - B.P. 501 - 83041 Toulon cedex 9

Acte : Non renseigné

Réseau de Lançon

Société du Canal de Provence et d'aménagement de la région provençale - Le Tholonet -
CS 70064 13182 Aix en Provence cedex 5

Direction Départementale des Territoires et de la Mer - 244 avenue de l'Infanterie de
Marine - B.P. 501 - 83041 Toulon cedex 9

Acte : Non renseigné

Réseau Le Plan

Société du Canal de Provence et d'aménagement de la région provençale - Le Tholonet -
CS 70064 13182 Aix en Provence cedex 5

Direction Départementale des Territoires et de la Mer - 244 avenue de l'Infanterie de
Marine - B.P. 501 - 83041 Toulon cedex 9

Acte : Non renseigné

Réseau Sainte Ternide

Société du Canal de Provence et d'aménagement de la région provençale - Le Tholonet -
CS 70064 13182 Aix en Provence cedex 5

Direction Départementale des Territoires et de la Mer - 244 avenue de l'Infanterie de
Marine - B.P. 501 - 83041 Toulon cedex 9

Acte : Non renseigné

A5 Servitude attachée aux canalisations publiques d'eau et d'assainissement

Articles L. 152-1 & L. 152-2 du code rural et de la pêche maritime (annexe aux articles R 151-51 et R 161-8 du code de l'urbanisme II - C - b - 1°)

Canalisations publiques du réseau de distribution d'eau potable et d'assainissement

Services communaux

Acte : Non renseigné

Canalisations publiques d'alimentation en eau potable du quartier de la plaine du Roy

Services communaux Mairie de Sanary sur Mer

Acte : Arrêté préfectoral 15/12/2015

Conduite d'eau traitée Toulon Ouest

Services communaux

Agence Régionale de Santé - Délégation Territoriale du Var - Cité Sanitaire - avenue
Lazare Carnot - 83076 Toulon cedex

Acte : Non renseigné

AC1 Servitude relative aux monuments historiques

Articles L 621-1 à L 621-22, L 621-25 à L 621-29, L 621-30-1 et L 621-31 du code du patrimoine

Monument historique inscrit : Domaine de Pierredon

Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine – Agence de Toulon - 449 avenue de
la Mitre – 83 000 Toulon

Acte : Arrêté préfectoral 19/10/2016

AC2 Servitude relative aux sites inscrits et classés

Article L. 341-1 (sites inscrits) et article L. 341-2 (sites classés) du code de l'environnement et article L. 642-9 du code du patrimoine (zones de protection) (annexe aux articles R 151-51 et R 161-8 du code de l'urbanisme I - B - b)

Site inscrit : Corniche de Sanary

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Provence-Alpes-Côte d'Azur - Service biodiversité, eau et paysages - CS 80065 - Le
Tholonet 13182 Aix-en-Provence cedex 5

Acte : Décret

26/01/1942

AS1 Servitude résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

Articles L. 1321-2, L. 1321-2-1 et R. 1321-6 et suivants du code de la santé publique (eaux potables) - articles L 1322-3 à 1322-13 et R. 1322-17 et suivants du code de la santé publique (eaux minérales) - (annexe aux articles R 151-51 et R 161-8 du code)

Périmètres de protection des forages F1, F3, F4 et F5 de la Baou

Agence Régionale de Santé - Délégation Territoriale du Var - Cité Sanitaire - avenue Lazare Carnot - 83076 Toulon cedex

Bureau de Protection des Ressources en Eau des collectivités (BPREC), Rond-Point du 4 Décembre 1974, 83007 Draguignan Cedex

Acte : Arrêté préfectoral 13/08/2013

Périmètres de protection du forage du lançon nord

Agence Régionale de Santé - Délégation Territoriale du Var - Cité Sanitaire - avenue Lazare Carnot - 83076 Toulon cedex

Bureau de Protection des Ressources en Eau des collectivités (BPREC), Rond-Point du 4 Décembre 1974, 83007 Draguignan Cedex

Acte : Arrêté préfectoral 13/08/2013

Périmètres de protection du forage du lançon sud

Agence Régionale de Santé - Délégation Territoriale du Var - Cité Sanitaire - avenue Lazare Carnot - 83076 Toulon cedex

Bureau de Protection des Ressources en Eau des collectivités (BPREC), Rond-Point du 4 Décembre 1974, 83007 Draguignan Cedex

Acte : Arrêté préfectoral 13/08/2013

Périmètres de protection du puits de Bourgarel n° 1

Agence Régionale de Santé - Délégation Territoriale du Var - Cité Sanitaire - avenue Lazare Carnot - 83076 Toulon cedex

Bureau de Protection des Ressources en Eau des collectivités (BPREC), Rond-Point du 4 Décembre 1974, 83007 Draguignan Cedex

Acte : Arrêté préfectoral 29/07/2011

EL9 Servitude de passage des piétons sur le littoral

Articles L. 121-9 et L. 121-321 du code de l'urbanisme (annexe aux articles R 151-51 et R 161-8 du code de l'urbanisme I - A - b)

Passage piétons littoral Sanary

Direction Départementale des Territoires et de la Mer - 244 avenue de l'Infanterie de Marine - B.P. 501 - 83041 Toulon cedex 9

Acte : Arrêté préfectoral 14/06/1991

I3 Périmètre de servitude autour d'une canalisation de transport de gaz

Articles L. 555-16 et L. 555-27 à L. 555-29 du code de l'environnement et articles L. 433-5 à L. 433-11 du code de l'énergie (annexe aux articles R 151-51 et R 161-8 du code de l'urbanisme II - C - a)

Canalisation de transport de gaz artère AUBAGNE -BANDOL - TOULON Ø 150

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Provence-Alpes-Côte d'Azur - SPR & SECAB - 16 Rue Zattara - 13332 Marseille cedex 3

GRT Gaz - Pôle d'exploitation Rhône Méditerranée - DMDTT - ERTET - 33 Rue Pétrequin -
BP 6407 - 69413 LYON CEDEX 06

Acte : Non renseigné

14 Périmètre de servitude autour d'une ligne électrique aérienne ou souterraine

Articles L. 323-3 à L. 323-10 du code de l'énergie (annexe aux articles R 151-51 et R 161-8 du code de l'urbanisme II - A - a)

Réseaux de distribution publique M.T. et B.T.

ERDF ARE PACA Est - Avenue Edith Cavell - 83418 HYERES

ERDF ARE PACA Ouest - Chemin Saint Pierre - 13722 MARIGNANE

Acte : Non renseigné

Ligne souterraine 2 x 63 kV : ESCAILLON - PONT D'ARAN / PONT d'ARAN - SIX-FOURS

RTE (Réseau Transport d'Electricité) - Centre Développement Ingénierie Marseille (CDIM) - 46 Avenue Elsa Triolet - CS 20022 - 13147 Marseille cedex 08

Acte : Non renseigné

Liaison souterraine 63 kV : ESCAILLON - PONT D'ARAN

RTE (Réseau Transport d'Electricité) - Centre Développement Ingénierie Marseille (CDIM) - 46 Avenue Elsa Triolet - CS 20022 - 13147 Marseille cedex 08

Acte : Non renseigné

Ligne aérienne 63 kV : CIOTAT (LA) - PONT d'ARAN - SAINT-CYR-SUR-MER

RTE (Réseau Transport d'Electricité) - Centre Développement Ingénierie Marseille (CDIM) - 46 Avenue Elsa Triolet - CS 20022 - 13147 Marseille cedex 08

Acte : Non renseigné

Ligne aérienne 63 kV PONT D'ARAN-SIX FOURS

RTE (Réseau Transport d'Electricité) - Centre Développement Ingénierie Marseille (CDIM) - 46 Avenue Elsa Triolet - CS 20022 - 13147 Marseille cedex 08

Acte : Arrêté ministériel 07/03/1980

Int1 Servitude instituée au voisinage des cimetières

Article L. 2223-5 du code général des collectivités territoriales (annexe aux articles R 151-51 et R 161-8 du code de l'urbanisme IV - A - a)

Cimetière communal de Sanary

Services communaux Mairie de Sanary sur Mer

Acte : Non renseigné

PM1 Plans de prévention des risques naturels prévisibles et plans de prévention des risques miniers - documents valant PPRN

Articles L. 562-1 et L. 562-6 du code de l'environnement (plans de prévention des risques naturels prévisibles) et article L. 174-5 du code minier (plans de prévention des risques miniers) (annexe aux articles R 151-51 et R 161-8 du code de l'urbanisme I)

Plan de prévention des risques naturels prévisibles - mouvements de terrain

Direction Départementale des Territoires et de la Mer - 244 avenue de l'Infanterie de Marine - B.P. 501 - 83041 Toulon cedex 9

Acte : Arrêté préfectoral 29/10/1981

Plan de prévention des risques naturels prévisibles - inondations Rivière La Reppe

Direction Départementale des Territoires et de la Mer - 244 avenue de l'Infanterie de Marine - B.P. 501 - 83041 Toulon cedex 9

Acte : Arrêté préfectoral 25/03/2010

PT1 Servitude de protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques

Articles L. 57 à L. 62-1 et R. 27 à R. 39 du code des postes et des communications électroniques (annexe aux articles R 151-51 et R 161-8 du code de l'urbanisme II - E - 2°)

Centre de réception - émission du fort de Six Fours

Etablissement du service d'infrastructure de la défense de Toulon - Division gestion et maintenance du patrimoine - Bureau gestion du patrimoine - BCRM de Toulon - ESID Toulon - BP N° 71 - 83800 Toulon Cedex 9

Acte : Décret 08/12/1981

Centre radioélectrique de Sanary

France Télécom UPR - SE - Bureau Parc Bâtiment H - 18-24 Rue J. Réattu - 13009 Marseille

Acte : Décret 10/01/1994

PT2 Servitude de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles

Articles L. 54 à L. 56-1 et R. 21 à R. 26 du code des postes et des communications électroniques (annexe aux articles R 151-51 et R 161-8 du code de l'urbanisme II - E - 1°)

Faisceau hertzien du centre radioélectrique de fort de Six-Fours à centre radioélectrique de Plan d'Aups Sainte Baume (830.129.04)

Etablissement du service d'infrastructure de la défense de Toulon - Division gestion et maintenance du patrimoine - Bureau gestion du patrimoine - BCRM de Toulon - ESID Toulon - BP N° 71 - 83800 Toulon Cedex 9

Acte : Décret 08/08/1986

Faisceau hertzien aérodrome d'Istres (Bouches-du-Rhône) à centre radioélectrique de Fort de Six-Fours ((830.129.08)

Etablissement du service d'infrastructure de la défense de Toulon - Division gestion et maintenance du patrimoine - Bureau gestion du patrimoine - BCRM de Toulon - ESID Toulon - BP N° 71 - 83800 Toulon Cedex 9

Acte : Décret 07/05/2012

Faisceau hertzien du centre radioélectrique de Plan d'Aups Sainte Baume à centre radioélectrique de fort de Six-Fours (830.093.04)

Etablissement du service d'infrastructure de la défense de Toulon - Division gestion et maintenance du patrimoine - Bureau gestion du patrimoine - BCRM de Toulon - ESID Toulon - BP N° 71 - 83800 Toulon Cedex 9

Acte : Décret 10/01/2013

Faisceau hertzien de Six-Fours Fort au Bec de l'Aigle sémaphore (130.028.01)

Etablissement du service d'infrastructure de la défense de Toulon - Division gestion et maintenance du patrimoine - Bureau gestion du patrimoine - BCRM de Toulon - ESID Toulon - BP N° 71 - 83800 Toulon Cedex 9

Acte : Décret 04/03/1987

T1 Servitude relative aux voies ferrées

Articles L. 2231-1 à L. 2231-9 et L. 2113-1 à L. 2113-3 du code des transports et article L. 114-6 du code de la voirie routière (annexe aux articles R 151-51 et R 161-8 du code de l'urbanisme II - D - c - 1°)

Ligne S.N.C.F. MARSEILLE - VINTIMILLE

SNCF - Délégation Territoriale de l'Immobilier Méditerranée - Pôle optimisation du parc immobilier - 4 Rue Léon Gozlan - CS 70014 - 13331 Marseille cedex 03

RFF - Direction Régionale PACA - Service aménagement et patrimoine - Les Docks Atrium - 10 Place de la Joliette - BP 85 404 - 13557 Marseille Cedex 02

Acte : Non renseigné

T7 Servitude établies à l'extérieur des zones de dégagement

Article L. 6352-1 du code des transports (Annexe aux articles R 151-51 et R 161-8 du code de l'urbanisme II - D - e - 4°)

L'ensemble du territoire national est couvert par la servitude T7 à l'exception des zones couvertes par la servitude T5

Direction Régional de l'Aviation Civile du Sud-Est - 21 avenue Jules Isaac - 13617 Aix en Provence cedex

Acte : Arrêté interministériel 25/07/1990
